

## **Le lycée hôtelier Jean Drouant est en danger !**

La première école hôtelière publique de Paris, créée en 1936, est aujourd'hui mise à la porte par son propriétaire, un CFA privé. Le lycée hôtelier Jean Drouant est, en effet, sommé de quitter les locaux qu'il occupe depuis sa création dès septembre 2025. L'officialisation d'un tel déménagement, en mars 2024, a profondément choqué la communauté éducative de l'établissement, des anciens élèves et des professionnels du secteur.

Pourtant, une convention octroie au lycée Jean Drouant une mise à disposition des locaux situés rue Médéric, dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement, jusqu'en 2032. Or, les autorités de tutelles, la région Ile-de-France et l'académie de Paris ont validé une sortie des locaux actuels dès 2025. Elles proposent un éclatement des enseignements sur deux sites pendant deux années scolaires, dans l'attente d'une relocalisation définitive sur un nouveau site, dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, d'ici 2027. En procédant ainsi, la région Ile-de-France et l'académie de Paris cèdent à la pression du propriétaire et de ses soutiens en proposant un déménagement précipité alors même que les travaux des nouveaux bâtiments, censés accueillir le lycée à terme, n'ont pas commencé !

L'option actuellement retenue aurait pour conséquence le transfert d'une partie des enseignements dans un établissement provisoire « tampon » dès la rentrée de septembre 2025, qui obligerait les élèves, les étudiants et les équipes à naviguer sur deux sites distants de plus de 40 minutes en transport.

Ce déménagement en deux temps et en deux lieux ôterait toute attractivité à l'Ecole Hôtelière de Paris - Lycée Jean Drouant, menaçant gravement la qualité de ses formations. Couplée à la baisse de 40 % des moyens alloués par le Rectorat depuis trois ans, cette opération pourrait s'apparenter à une mort programmée pour l'établissement historique. Décision inexplicable alors que les portes ouvertes de Jean Drouant battent, cette année encore, des records de fréquentation et que l'établissement jouit d'une renommée internationale.

Lycée de tradition d'excellence, l'établissement est reconnu pour la qualité de ses enseignements dont témoignent les parcours prestigieux d'anciens élèves, modèles de réussite pour les jeunes générations qui ont choisi l'école hôtelière publique pour apprendre leur futur métier.

Ses nombreux partenaires internationaux, son offre de mobilité à l'étranger pour les stages, aux Etats-Unis et au Canada entre autres, les nombreux

concours et *master class* organisés, les prix remportés chaque année par ses élèves, traduisent le niveau international et le dynamisme de l'établissement.

Le CFA Médéric, propriétaire des locaux du lycée hôtelier Jean Drouant, porte, lui aussi, un projet de formation expliquant sa volonté de récupérer les lieux. Il est soutenu au plus haut niveau de l'Etat et peut compter pour cela sur des financements publics. Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre en hôtellerie-restauration sans précédent, tout projet de formation, tel que celui du CFA est évidemment légitime et doit pouvoir aboutir, mais sa concrétisation ne saurait se faire au détriment du plus vieil établissement public hôtelier parisien.

Riche de son histoire, le lycée Jean Drouant est lui aussi porteur d'un projet innovant de formation en hôtellerie restauration pensé pour répondre aux défis à venir tant sociétaux qu'écologiques, que devront relever les citoyens qu'il forme du CAP jusqu'au BTS et en licence, dans les voies professionnelles et technologiques.

Nous, signataires de cette tribune, souhaitons que le lycée Jean Drouant perdure, se développe et puisse le faire dans des locaux de qualité. Nous refusons l'éclatement de l'établissement sur plusieurs sites, même de façon provisoire, au regard des conséquences sur les élèves et la qualité des enseignements. Nous demandons à l'Etat, au Rectorat de Paris et à la Région Ile-de-France d'entendre la communauté éducative et de mettre en œuvre un transfert de l'Ecole Hôtelière de Paris - Lycée Jean Drouant à la hauteur de ses ambitions, en cohérence avec l'engagement de l'Etat pour la voie professionnelle annoncé au printemps 2023.

Nous exigeons de la part des autorités de tutelle qu'elles défendent l'école publique laïque et gratuite de qualité avec davantage de vigueur et de transparence.

Le lycée hôtelier Jean Drouant, plus vieille école hôtelière de la capitale, mérite un traitement d'envergure pour continuer à faire rayonner les arts de la table, l'accueil et la réception ainsi que la gastronomie, fleurons du patrimoine français, reconnus par l'UNESCO, comme il s'est attaché à le faire depuis 88 ans et comme il veut continuer à le faire demain comme en témoignent ses projets novateurs qui n'attendent que le soutien de ses institutions.